

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 NOVEMBRE 2021

PRESENTS : LAPORTE Jean-Pierre, FREMON Lysiane, POUGET-TIRION Dominique, DJIANN Nicole, THERAUBE Chantal, FOURNIER Christine, SCHAVITS Claudine, QUERE Brigitte, HALEGOUET Roger, BELGHIT Patrick

ABSENCES EXCUSEES : MAYET Daniel, REBOUL Christine, LARCHER Corinne

ORDRE DU JOUR

REGLEMENT CCAS : Ce document à été envoyé aux membres du CCAS par voie électronique six jours avant la réunion afin qu'ils puissent l'étudier. Le président propose d'apporter les remarques au fur et à mesure de la lecture des trente-quatre articles.

Monsieur Belghit propose qu'à l'article n°2 il soit précisé que la présence d'un membre de l'UDAF de l'Ardèche est prioritaire.

Le président attire l'attention sur l'article 16 « Analyse des besoins sociaux » qui doit faire l'objet d'une délibération après débat et avant les décisions budgétaires

Après examen ce règlement est soumis au vote.

APPROBATION DU REGLEMENT DU CCAS

- 7 suffrages exprimés
- 7 pour
- 0 contre
- 0 abstention

Le règlement à été voté à l'unanimité

AIDE FINANCIERE A UN ADMINISTRE :

Un administré à cumulé depuis 2015 une dette de factures d'eau d'une montant de 6500€ ; Après plusieurs relances de la part du service de l'eau de la mairie, ce monsieur a demandé au trésor public un échéancier de remboursement de 100€ mensuel.

Dernièrement cet administré à rencontré l'assistante sociale afin d'obtenir de l'aide pour payer les mensualités.

L'assistante sociale demande au CCAS une aide exceptionnelle d'un montant de 1500€ et de réduire les mensualités de l'échéancier à 50€.

Compte-tenu que malgré sa dette, le demandeur a toujours continué de consommer une quantité anormalement élevée d'eau, à vider et remplir régulièrement sa piscine, et s'est manifestement peu soucie de régler ses arriérés de factures d'eau, l'ensemble des membres du conseil d'administration refuse l'aide financière et la diminution des mensualités de l'échéancier réalisé auprès du trésor public. Il propose une rencontre entre l'assistante sociale, la vice-présidente du CCAS et l'adjointe en charge de l'eau afin de lui expliquer la situation réelle et les raisons de ce refus puis rechercher ensemble une alternative à cette affaire.

Rappel de l'aide demandée par la présidente Entraid'BeaumeDrobie pour une participation de présences à la banque alimentaire les 26,27,28 novembre 2021.

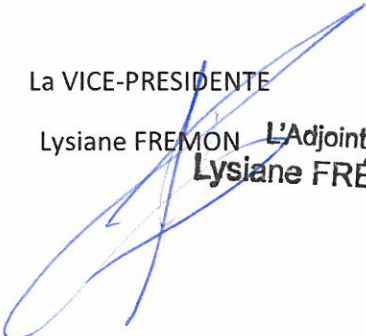
La hotte de solidarité « Ouvre ton cœur – opération jouets » a été déposée à l'école et dans le hall d'entrée de la mairie afin d'y déposer les jouets destinés aux enfants défavorisés.

Une boîte de récupération de piles et batteries de téléphone est déposée dans le hall de la mairie, cette collecte est destinée au téléthon.

Les colis de Noël seront préparés le 09 décembre à 14 h dans la salle des archives.



Le ~~PRESIDENT~~
Jean-Pierre LAPORTE



La VICE-PRESIDENTE
Lysiane FREMON ~~L'Adjointe~~
Lysiane FRÉMON